



République Française

Ville de Clamecy

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du jeudi 08 février 2024 à 18 h

Le jour de la séance, 27 conseillers étaient en exercice. Les convocations ont été adressées le 1^{er} février 2024.

Étaient présents : M. BOURDOUNE, Mme CIUDAD-KADI, M. TEXIER, Mme TAUPENOT-MUGNIER, M. MAGNIEN, Mme DUQUE, M. GATEAU, Mme FAULE, M. DEDIANNE Alain, Mme MEFTAH, M. GIRAULT, Mme DIMPRES, M. DAPOIGNY, Mme LOISEAU MONFOURNY, Mme CHRETIEN-BRION, Mme EL MOUTTAKI-CAVALLI, Mme LAMY, Mme MAILLARD et M. GUIBERT.

Conformément à l'article L 2120.20 du Code Général des Collectivités Territoriales, M. BOICHE, M. DEDIANNE Mickaël, M. MECHIN et M. SANDRAS avaient donné respectivement procuration à M. BOURDOUNE, M. DEDIANNE Alain, Mme MAILLARD et M. GUIBERT.

Excusé : M. CARVOYEUR.

Absents : M. CHOLET, Mme LEPINASSE et M. PARDANAUD.

Secrétaire de séance : Mme Sophie MEFTAH

N° 2024-016 : SERVICE CIVIQUE : RENOUVELLEMENT DE LA DEMANDE D'AGRÉMENT

Monsieur le Maire expose à l'Assemblée, qu'en 2021, la Ville de Clamecy est agréée pour accueillir des personnes volontaires en service civique. L'agrément arrivant à son terme en avril 2024, il est nécessaire que la Commune demande son renouvellement auprès de la Direction régionale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale.

Monsieur le Maire rappelle que la collectivité est particulièrement engagée dans le développement durable et la citoyenneté. Les missions de service civique s'intègrent parfaitement dans cette démarche collective d'accompagnement de jeunes dans leur projet d'avenir.

A ce titre, une mission de service civique peut être proposée dans le cadre du développement durable-citoyenneté. Elle aura pour objet de développer le jardin pédagogique dans le cadre de la régie agricole.

Par ailleurs, une mission de médiation peut être proposée au niveau du Musée d'art et d'histoire Romain Rolland afin de développer de nouveaux projets auprès des publics, notamment auprès des jeunes.

Le Conseil municipal, après délibération, à l'unanimité,

- SOLLICITE le renouvellement de l'agrément de la Ville de Clamecy pour l'accueil de jeunes en service civique.
- AUTORISE Monsieur le Maire à signer tout document y afférent.

Suivent les signatures.

